

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 15 avril, le Conseil Municipal s'est réuni à vingt heures trente, sous la présidence de Mr Jean- Marie MOTTE, Maire.

Convocation : 8 avril 2022

### Étaient présents :

Étaient présents : Mesdames VANPOUILLE, FLEURY MORIN, GAVELLE et MASQUELIN  
Messieurs FOURNIER, TESSIER, BLOT et BERTIN.

Étaient absents : M. Alain LINSEELE donne pouvoir à M. MOTTE  
M. José GODIN donne pouvoir à M. BLOT

Secrétaire de séance : M. Thierry BLOT

Lecture du compte-rendu de la réunion du 5 avril 2022, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

À l'unanimité le Conseil Municipal approuve le CA 2021 présenté par M. Jean-Marie MOTTE, Maire et le compte de gestion de Me le receveur Municipal. L'arrêté de ces comptes laisse apparaître :

- Fonctionnement : un excédent de clôture de 37 143.33 € pour l'année 2021, ajouté à l'excédent 2020 de 82 999.16 € soit 120 142.49 €. Diminué du besoin de couverture du déficit d'investissement (53 509.07 €) soit : 66 633.42 €.

Le Conseil municipal décide d'affecter cet excédent au compte 002.

- Investissement : un déficit de 24 217.17 € pour l'année 2021, ajouté au déficit 2020 de 29 291.90 € soit 53 509.07 €. Le Conseil municipal décide d'affecter ce déficit au compte 001.

### **BUDGET PRIMITIF 2022**

Pour la Commune : le conseil municipal vote le budget primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses

- Fonctionnement : 327 918.42 €
- Investissement : 298 061.07 €

Les membres du Conseil Municipal d'Heubécourt-Haricourt décident de maintenir les taux de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti pour le budget primitif 2022, soient :

- Taxe foncière / bâti : 34.88 %
- Taxe foncière / non bâti : 23.83 %

Ainsi, le produit fiscal prévu au Budget Primitif 2022 est de : 86 320 €

Etablissement des subventions aux associations : par principe :

- la commune reconduit les subventions de l'année précédente quand les associations ont formulé des remerciements.
- Nouvelle demande accordée quand elle est locale
- Pour les C.F.A : proportionnel au nombre d'enfants (60 € / enfant)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574	AFM TELETHON	SUBVENTION 2022	AFM TELETHON	ASSOCIATION	35,00
6574	AMICALE ANCIENS COMBATTANTS ECOS	SUBVENTION 2022	AMICALE ANCIENS COMBATTANTS ECOS	ASSOCIATION	70,00
6574	AMIS MONUMENTS ET SITES EURE	SUBVENTION 2022	AMIS MONUMENTS ET SITES EURE	ASSOCIATION	50,00
6574	BLEUETS DE FRANCE	SUBVENTION 2022	BLEUETS DE FRANCE	ASSOCIATION	35,00
6574	C.F.A.I.E VAL DE REUIL	SUBVENTION 2 JEUNES	C.F.A.I.E VAL DE REUIL	ASSOCIATION	140,00
6574	CFA BATIMENT EVREUX	SUBVENTION 2022	CFA BATIMENT EVREUX	ASSOCIATION	70,00
6574	CHARLINE	SUBVENTION 2022	CHARLINE	ASSOCIATION	35,00
6574	FONCTIONNEMENT	SUBVENTION COMITE DES FETES 2022	COMITE FETES HEUBECCOURT	ASSOCIATION	5 000,00
6574	CROIX ROUGE	SUBVENTION 2022	CROIX ROUGE	ASSOCIATION	70,00

6574	ECOLE DU CHAT FOURGES	SUBVENTION 2022	ECOLE DU CHAT FOURGES	ASSOCIATION	300,00
6574	ECOLE JEUNES SAPEURS POMPIERS ECOS	SUBVENTION 2022	ECOLE JEUNES SAPEURS POMPIERS ECOS	ASSOCIATION	50,00
6574	ECOUTE SOLIDARITE PARTAGE	SUBVENTION 2022	ECOUTE SOLIDARITE PARTAGE	ASSOCIATION	120,00
6574	LES RESTAU DU COEUR	SUBVENTION 2022	LES RESTAU DU COEUR	ASSOCIATION	35,00
6574	MAISON FAMILIALE ROUTOT	SUBVENTION 2022 1 JEUNE	MAISON FAMILIALE ROUTOT	ASSOCIATION	70,00
6574	PARALYSES APF	SUBVENTION 2022	PARALYSES APF	ASSOCIATION	50,00
6574	S.P.A	SUBVENTION 2022	S.P.A EVREUX	ASSOCIATION	35,00
6574	UNC-UNCAFN-CANTON ECOS	SUBVENTION 2022	UNC-UNCAFN-CANTON ECOS	ASSOCIATION	70,00

**PERSONNEL COMMUNAL**

Suite aux départs de Messieurs Louis et Bernard Tessier, M. Régis Legros a été embauché pour deux mois du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2022.

A partir du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 31 décembre 2022, M. Louis Tellier aura les fonctions d'agent technique afin d'assurer l'entretien de la Commune, bâtiments et extérieur.

**SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'une réunion de la commission travaux élargie a eu lieu sur place le mercredi 6 avril afin de définir les besoins concernant le réaménagement de la cuisine.

**DEPOT SAUVAGE HARICOURT**

Le dépôt sauvage a été enlevé par M. Bernard Houard avec l'aide de M. Régis Legros.

**PASSAGE de GAZ : GRDF**

Les canalisations de gaz provenant du site de méthanisation vont passer par La Queue d'Haye Voir si possibilité de poser un deuxième tuyau pour l'eau mais il faut une pelleteuse plus large.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Repérage des nids de poule pour un prochain passage
- Demande pour installation d'un projecteur avec détecteur ou minuterie pour la sortie de la mairie.
- Demande installation du film opaque aux fenêtres de la salle polyvalente
- Demande des signalisations locales
- Toujours problème avec les camions de M. Lamotte : nuisance visuelle et sonore

« L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00 »

*Remerci*